

Dossier sur la place des animateurs dans les lieux traditionnels d'éducation sociale.

Le métier d'animateur est souvent perçu de manière assez négative dans le milieu de l'éducation lié à des préjugés et au fait que ce sont des espaces réservés aux éducateurs.

En partant de ce constat, nous souhaitons savoir quelle était la différence entre ces deux professions ou métiers et quelle était la réalité d'emploi et d'employabilité, les perspectives pour les animateurs dans ces lieux d'éducation ? La plus-value qu'ils pouvaient apporter.

Pour cela nous sommes allés à la rencontre de professionnels, dans le but de récolter des informations pour l'écriture de notre article pour le site www.anim.ch.

Nous avons donc construit un questionnaire semi directif, évoquant des questions se rattachant aux interrogations de départs. Cette grille nous a permis de réaliser deux entretiens de professionnels du social :

- Baud Olivier, secrétaire général de la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ) / ancien directeur des épis où il engageait plutôt des animateurs et qui a suivi l'introduction de projets amenés par une animatrice (Salle Snoezelen, Clown relationnel...)
- Bastien Carillo, éducateur social au Foyer du Grand Saconnex/ diplômé en animation socioculturelle.

Restitution des entretiens :

25 mai 2011

Afin de rencontrer M. Olivier Baud, nous nous sommes rendus à Conches, à la Fondation Officielle de la Jeunesse (FOJ). Notre entretien a duré environ 45 minutes et s'est déroulé dans le bureau de M. Baud.

Nous avons commencé l'entretien en lui demandant quel était, pour lui, le rôle d'un animateur socioculturel et celui d'un éducateur social. Pour ce qui est de l'animateur, il n'a pas réellement réussi à nous répondre directement car il n'a jamais engagé d'animateurs dans une fonction d'animateur. Il n'a jamais créé de cahier des charges d'animateur en tant que tel.

Il a tout de même parlé des personnes diplômées en animation qu'il avait côtoyées au EPSE (aujourd'hui les EPI) et qui avaient notamment créées le « clown relationnel ». Pour lui, ces

personnes avaient effectué un travail remarquable et possédaient des compétences de création bien plus originales que celles des éducateurs du même lieu.

D'un autre côté, il a souligné que depuis qu'il était arrivé à la FOJ (environ 5 années), il ressentait moins cette originalité chez les animateurs qu'il côtoie.

« Je ne vois pas une grande différence dans leur positionnement institutionnel... dans la prise en charge, je n'ai pas d'évidence de différenciation. » nous a-t-il dit.

Pour ce qui est des éducateurs, il nous a parlé d'une « psychologisation » de l'intervention, qui était devenue, selon lui, quasiment thérapeutique. Il a souligné qu'aujourd'hui les assistants sociaux et les éducateurs sociaux avaient perdu cette fibre d'engagement citoyen et politique. Il nous a également dit que l'éducation sociale restait de nos jours cantonnée derrière ces murs.

Selon lui, l'éducateur devrait travailler « avec » plutôt que de travailler « pour ».

Il a terminé en disant : *« En fait, moi je crois que l'on a un socle en commun. C'est d'être dans une disponibilité et dans un engagement profond à créer des liens... chacun (AS//ASC//ES) avec son outil un peu plus spécifique... »*

Après ces deux définitions, nous lui avons demandé quelle serait la « plus-value » d'un animateur dans un établissement éducatif ?

Selon lui, la créativité et la dimension communautaire seraient les deux apports principaux d'un animateur dans un établissement éducatif. Il a ensuite mentionné que la formation d'animateur socioculturel était la plus jeune au niveau des trois filières HES et que c'était cette fraîcheur qui amenait de nouveaux questionnements ou encore de nouveaux positionnements institutionnels dans le travail social. Il a relevé que, pour lui, l'animateur était plus à même que les éducateurs à stimuler « l'empowerment » des usagers.

Il est ensuite arrivé sur le constat qu'en cinq années passées à la FOJ, il n'avait pas reçu de candidatures d'animateur. Il a conclu en disant : *« C'est une hypothèse... les animateurs c'est peut-être pas leur « tasse de thé » de venir dans des foyers... l'internat, avec une dimension relationnelle de proximité mais très quotidien, plus individuel, moins de groupe... »*

Dans la suite de l'entretien, nous lui avons demandé pourquoi on engageait plus d'éducateurs que d'animateurs dans ces types de centre ? Il a simplement répondu que dans son établissement il n'appliquait pas une politique discriminante. Il a ensuite parlé de la volonté de la HETS de créer un diplôme unique et a fini sa réponse en relevant que les univers de l'animation et de l'éducation ne communiquaient pas assez dans la pratique et dans la théorie.

Nous lui avons ensuite parlé de la complémentarité entre ces deux univers. Selon lui, la pluridisciplinarité est une réelle richesse. Il a parlé de son type d'équipe idéale dans laquelle les trois filières du travail social se côtoieraient avec en plus le monde du soin ; que ce soit les soins généraux tout comme les soins psychologiques. Il dira même : *« Alors ça, c'est vraiment mon grand espoir, pouvoir créer ces équipes »*. Apparemment ce sont notamment les

subventions qui l'empêcheraient de former ces équipes ; les soins n'étant pas reconnus dans ces établissements.

Après nous avoir exposé sa vision des choses, il a embrayé sur la réalité managériale de certaines institutions qui privilégient les ASE au HES pour des raisons économiques. Il nous a parlé d'une inversion des chiffres que l'on pouvait constater aujourd'hui dans certaines institutions. Les équipes auparavant étaient composées de 70% de professionnels formés HES et 30% de professionnels diplômés ASE et qu'aujourd'hui on remarque que l'on retrouve plus souvent 30% d'HES et 70% d'ASE. Il finira par nous dire : *« Il y avait une différenciation ; il y en avait une en terme salarial, il y avait aussi une différenciation des tâches. Aujourd'hui, quand vous inversez la proportion, il y a une minorité d'éducateurs et une majorité d'ASE ; vous basculez ou donnez des interventions qui sont aussi complexes, qui étaient gérées antérieurement par des éducateurs, et vous les payez comme des ASE. Ça... ça s'appelle du dumping... »*

Nous avons poursuivi notre entretien en demandant : *« Pourquoi est-il plus difficile pour un animateur d'être accepté dans le milieu de l'éducation que le contraire ? »*.

M. Baud a directement dit que pour lui la rencontre était difficile dans les deux sens et pas seulement dans un. Il a cité comme exemple : *« Quand vous avez votre espace écologique, vous n'acceptez pas qu'il y en ait d'autres qui rentrent. Et même s'ils peuvent vous ressembler étrangement. Par exemple, les pies qui ont un territoire, s'il y a une autre pie qui vient, elle se fait tuer par les autres pies. Je pense que dans les métiers du social, on est vraiment dans l'exclusion plutôt que dans une vraie intégration et une complémentarité »*. Nous avons ensuite échangé avec lui sur le positionnement paradoxal dans lequel on se forme à la HETS. Certains professeurs prônent un diplôme unique, alors que d'autres revendiquent et défendent le statut d'animateur socioculturel ; pour ne citer que la filière dans laquelle nous évoluons. M. Baud a conclu en disant que le changement devait se faire pour éviter une « guerre des tranchées » entre les différentes filières du travail social.

A la fin de notre entretien, M. Baud a fini par nous dire qu'il souhaitait engager des animateurs mais que suivant des situations de travail, comme par exemple « l'aide contrainte » ne convenait pas aux animateurs socioculturels et il a fini en disant : *« Certains professionnels animateurs vont oser prendre ce risque... entrer dans d'autres champs que le champ strictement de l'animation socioculturelle. Ça je trouve que c'est une richesse... »*. Selon lui ces animateurs-là sont encore trop rares.

Après notre entretien, M. Baud nous a donné un exemplaire de « Trait d'union » de mars 2011, une feuille qui reprenait les points d'un texte de Philippe Gaberan « Être adulte éducateur c'est... » et nous a dit qu'il serait intéressant que l'on publie un livre semblable sur l'animation culturelle. En plus de ça il nous a donné un dépliant sur la FOJ et un léger détail nous a interpellé. Sur le fascicule il était inscrit : *« Nos professionnels : pour répondre adéquatement à sa maison, la FOJ emploie du personnel diplômé en éducation spécialisée ainsi que des éducateurs en formation en emploi... »*. Cette dernière phrase remet en doute les réflexions de M. Baud sur le fait d'engager des animateurs dans ces institutions.

Effectivement, on ne trouve pas le terme « diplômé en travail social » mais bien « diplômé en éducation spécialisée ». Voilà pourquoi les animateurs ne sont pas forcément motivés à postuler dans ce genre d'institution.

Dans la continuité de notre « enquête » et après certaines discussions autour de notre deuxième entretien, nous avons pris contact avec les RH (Ressources Humaines) de la FOJ pour savoir si un tri était effectué dans les candidatures qu'ils recevaient. Il s'est avéré qu'effectivement il y avait un tri qui était fait et que les candidatures de personnes diplômées en animation socioculturelle étaient pour la plupart mises de côté. « *Les animateurs n'ont pas vraiment le profil pour travailler en foyer...* » Nous a-t-on dit.

Par la suite nous avons informé M. Baud, par mail, de notre appel aux RH de la FOJ. Il nous a répondu qu'il allait discuter auprès des RH sur ce sujet et qu'il nous ferait part de leurs réponses.

Effectivement, quelque temps après ce premier mail, M. Olivier Baud nous a renvoyé un courrier électronique où il expliquait qu'un tri était effectué et que les ASC sans expérience dans le monde éducatif étaient mis de côté. Il justifie cette mise à l'écart par le désir de la FOJ, depuis cinq ans, d'améliorer la prise en charge éducative dans leurs établissements.

Il termine son mail en nous expliquant que les animateurs socioculturels ont des compétences bien spécifiques et que, selon lui, ces compétences sont une réelle richesse pour certaines équipes éducatives et certains foyers éducatifs. Malheureusement il finit en précisant que tous ces postes (où un animateur serait le bienvenu) sont déjà tous occupés aujourd'hui par des éducateurs.

26 mai 2011

Pour ce deuxième entretien, avec M. Bastien Carrillo, nous avons utilisé la même grille de questions qu'avec M. Olivier Baud.

Nous avons rencontré M. Carrillo à la Cawa de la HETS, durant à peu près 45 minutes.

L'entretien s'est déroulé dans un autre climat. Nous avons beaucoup plus échangé avec l'interviewé que dans l'entretien précédent.

M. Carrillo a répondu beaucoup plus directement à la question du rôle de l'animateur et celui de l'éducateur. Selon lui le rôle de l'animateur c'est : « *Je pense que c'est de permettre aux gens ou à la population de se rencontrer, de créer des liens... éventuellement faire des choses ensemble. Monter des projets... faire un repas entre voisins... je pense que c'est surtout de permettre aux gens d'être en lien dans un quartier. De permettre à ceux qui sont seuls de rencontrer d'autres gens... voilà des choses comme ça... intergénérationnel... Tous ces jolis mots...* ». Pour ce qui est du rôle de l'éducateur, il nous a dit : « *Je pense qu'il est vachement différent (de celui de l'animateur)... parce que l'institution est vachement différente. Le rôle d'un éducateur ça serait de permettre aux gens dont il s'occupe, qu'il entoure, de se*

confronter à la réalité, à la vie et puis de leur apprendre ce qu'ils ont besoin d'apprendre à ce moment-là ».

Selon lui, l'éducateur travaille dans un espace restreint et l'animateur dans un quartier. Après, il nous a précisé qu'au final l'éducateur fait de l'animation dans sa pratique et vice versa.

Pour nous parler de la « plus-value » de l'animateur dans un établissement éducatif, M. Carrillo a dit : *« Peut-être que la plus-value, liée à l'animation, c'était d'ouvrir un peu les portes du foyer sur l'extérieur ».*

Dans la suite de l'entretien, M. Carrillo nous a parlé du diplôme HES, qui selon lui, « catégorise » avec ses trois filières. Selon lui on est tous travailleurs sociaux, peu importe notre choix de filière. Il nous a expliqué que les institutions fonctionnaient sur la base des filières et non pas sur le côté travail social : *« Les institutions fonctionnent avec habitude. C'est comme ça depuis X années, donc pourquoi changer ?... Donc ils vont principalement chercher des éducateurs, ils ne se posent pas de questions... ».* Selon lui les institutions ont encore des préjugés sur les trois filières, même les équipes ne sont pas forcément prêtes à accepter les autres filières du travail social dans la leur.

Ensuite nous lui avons parlé de la complémentarité des animateurs et des éducateurs. Selon lui ce n'est pas le papier de la HETS qui compte mais la complémentarité des personnes ; peu importe leur orientation : *« ...franchement je crois que le diplôme il n'est vraiment pas important... on s'en fout. Ce qui est important, c'est les gens. Il y a des gens qui n'ont pas fait de formation qui sont plus à même de travailler, qui ont plus de compétences... différentes en tout cas que d'autres qui sortiraient de l'école et qui ne seraient pas prêts ou pas capables à être dans ces métiers-là... finalement c'est des métiers où l'outil, c'est nous ».* Il admet toutefois, qu'à cause des contraintes de la société actuelle les gens doivent avoir un papier pour pouvoir travailler.

Nous lui avons ensuite demandé pourquoi il y avait plus d'éducateurs dans l'animation plutôt que le contraire ? Il nous a tout simplement répondu qu'il ne pensait pas que c'était vrai et que selon lui, il y aurait autant d'animateurs dans l'éducation, comme lui, que d'éducateurs dans l'animation.

Nous avons continué l'entretien de manière réellement informelle. Une discussion sur le diplôme HES s'est engagée, il s'est montré très critique. Il s'est mis dans la peau d'un directeur et nous a dit : *« Si j'avais le choix, je pense que j'engagerais n'importe qui, qui me semblerait convenir au poste, diplôme ou pas diplôme... Il y a les contraintes institutionnelles qui font que même en tant que directeur d'institution, je ne pourrais pas choisir ».*

Suite à une discussion sur les tris des RH, nous lui avons demandé comment il avait réussi à être engagé dans un lieu destiné à l'éducation ? Il nous a répondu qu'il n'était pas passé par les RH et avait envoyé son CV et sa lettre de motivation directement au directeur du foyer du Grand Saconnex. Il nous a confié qu'il avait eu de la chance et que sa démarche passée ne fonctionne de loin pas tout le temps et il nous a même dit que plusieurs de ses amis animateurs tentent de rentrer dans le monde de l'éducation et qu'ils rencontrent un grand nombre de difficultés.

Analyse transversale des deux entretiens :

A l'issue de ces deux entretiens, un certain nombre d'éléments nous ont paru intéressants. Le fait de rencontrer un éducateur de foyer et un cadre de la FOJ ont été d'une grande richesse, car nous avons pu comparer la vision de terrain à celle du « bureau ».

Les deux personnes que nous avons rencontrées sont d'accord pour dire qu'un professionnel diplômé en animation socioculturelle a les compétences pour travailler en foyer éducatif. Là où la différence s'est fait ressentir c'est lorsque nous avons parlé du manque d'animateurs dans ces foyers. M. Carrillo nous a clairement dit que les animateurs ne répondaient pas aux attentes de la FOJ et M. Baud, de son côté, nous a expliqué que c'est la FOJ qui ne satisfaisait pas les animateurs. Nous pensons que les deux cas de figures se retrouvent dans le monde du travail social. Certains animateurs sont convaincus que le travail en milieu fermé, le suivi personnel ou encore « le non-accueil libre » ne font pas partie de leurs valeurs personnelles. D'un autre côté, lors de notre « enquête », après l'entretien avec M. Baud, sur le tri des dossiers de candidature à la FOJ, nous avons pu constater qu'il était très complexe pour un animateur de rentrer dans le monde de l'éducation. Si l'animateur qui souhaite rentrer dans un foyer éducatif, n'a pas un parcours long et solide dans différents domaines du travail social, il n'a presque aucune chance d'obtenir un poste à la FOJ.

D'un autre côté, Bastien Carrillo que nous avons rencontré a réussi à rentrer dans ce milieu, ce qui démontre bien que toutes les portes ne sont pas fermées. Il a tout de même souligné qu'il savait qu'il avait eu beaucoup de chance.

Ces entretiens nous ont bien démontré que l'animation et l'éducation sont des frères ennemis ; proches et éloigné à la fois. Les réponses que l'on pourrait faire resurgir de nos deux moments d'échanges seraient la mise en place d'un diplôme unique de « travailleur social » où il ne serait pas mentionné la filière choisie par l'étudiant et une remise en question des institutions pour essayer de sortir des préjugés que subisse chacune des filières du travail social, des préjugés qui perdurent depuis trop longtemps.

Pour compléter et élargir la question de la place de l'animation dans le travail social, nous avons voulu trouvé des articles y faisant références. Cependant, il y a peu d'écrits à ce sujet. Toutefois, nous en avons trouvé un qui concerne la France. Nous l'avons résumé et vous pouvez le lire en entier si vous le souhaitez en cliquant sur le lien situé en bas de la page 7.

Résumé de l'article sur « l'animation et le tropisme du travail social »

Cet article est un passage de l'ouvrage : *« Dire son métier, les écrits des animateurs »* réalisé par Olivier Douard, sociologue, directeur d'études au Laboratoire d'études et de recherche sur l'intervention sociale (LERIS).

Cet ouvrage aborde la question de l'animation aujourd'hui à partir de ce qu'en disent les animateurs eux-mêmes, dans leurs écrits professionnels et leurs réponses à des enquêtes. Cette analyse permet d'alimenter quelques-unes des problématiques contemporaines de l'animation professionnelle, comme la question de l'identité professionnelle, la place de l'animation par rapport au travail social, le militantisme, la place de l'éducation populaire et les références théoriques des animateurs professionnels.

Le passage de l'article s'attache lui, à montrer au travers d'écrits de mémoires d'animateurs DEFA (Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions d'Animation) en France comment se positionnent les animateurs dans le champ du travail social et quelle est leur place dans l'intervention sociale au sein des structures, des institutions. Comment au travers des titres de leurs mémoires, les animateurs se positionnent professionnellement.

Par ces questionnements, l'auteur tente d'expliquer d'une part « le glissement de l'animation vers le travail social », pour ensuite se demander « si l'animation constitue une rénovation ou une alternative au travail social ». Enfin, il souhaite aborder « l'hypothèse d'un réinvestissement de certains animateurs dans le projet d'éducation populaire.

Voici le lien de l'article :

http://www.google.fr/url?sa=t&source=web&cd=1&ved=0CBkQFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.leris.org%2Findex.php%2Fressources%2Fdoc_download%2F270-lanimation-et-le-tropisme-du-travail-social.html&rct=j&q=leris%202002&ei=F673TYDSDMi4hAfgvsX6Cw&usg=AFQjCNEOICRmG96fIsOI-9KCh8DiZrvqBw

Ce qui est intéressant dans cet article, c'est que son analyse part d'écrits de professionnels, en tout cas de leurs titres de mémoires. Il arrive à en définir les champs d'intervention des animateurs notamment dans le champ du handicap, en posant des questions sur l'identité professionnelle, sur les spécificités, les supports techniques, les outils, les méthodes, la plus-value, l'originalité que peut apporter les animateurs dans ces champs d'interventions.